

Et la paix dans le Pacifique n'est pas du tout garantie. Comme le gouvernement le souligne dans son livre blanc de 1995, «la région est confrontée à de sérieux défis en matière de sécurité : différends frontaliers non résolus, atteintes aux droits de la personne, accroissement des acquisitions d'armes, dégradation écologique, explosion démographique, et narcotrafic». Par exemple, songez à l'avenir incertain de Hong Kong, à l'instabilité entre les deux Corées, aux conflits de juridiction dans la mer de Chine méridionale, à l'avenir contesté de Taïwan, aux différends relatifs à la pollution et à la pêche transfrontalières. Comme l'indique une étude, on semble assister à un «durcissement des positions» parmi les grandes puissances comme le Japon, la Chine et les États-Unis. La présence stratégique des États-Unis dans le Pacifique occidental reste étrangement ambiguë, et à l'autre extrémité de l'Asie-Pacifique, il y a l'Inde. La croissance économique — l'immense succès de la région — entraîne elle-même des inégalités, des migrations et d'autres facteurs de mécontentement intérieurs et interétatiques.

Contrairement à l'Europe et à la communauté atlantique, l'Asie-Pacifique a à peine commencé à créer des institutions capables de prévenir ou de régler les conflits régionaux. Et pourtant (en dépit d'efforts du Canada), les gouvernements asiatiques n'ont guère montré d'enthousiasme à l'égard de l'institutionnalisation de la sécurité coopérative dans la région.

Voilà en clair la situation : une croissance économique qui apporte à la fois richesse et tensions sociales dans les pays de l'Asie-Pacifique; les multiples risques de conflits intérieurs et transfrontaliers; la maigre expérience institutionnelle de la coopération multilatérale dans la région, et les objectifs de la politique étrangère canadienne (prospérité, sécurité et projection des valeurs canadiennes) qui, parfois, peuvent donner des résultats contraires à ceux escomptés. Il s'agit de certains des facteurs dont les Canadiens devront se souvenir au moment de proposer une politique concernant les relations du Canada avec l'Asie-Pacifique. Passons maintenant aux choix, et aux compromis...

Les grandes questions

Jusqu'à quel point, et comment, les Canadiens devraient-ils promouvoir et protéger les droits de la personne dans la région?

Les Canadiens sont, à juste titre, outrés et souvent troublés par les violations des droits de la personne perpétrées (ou simplement tolérées) par certains gouvernements de l'Asie-Pacifique. L'étouffement par les militaires d'une démocratie naissante au Myanmar (Birmanie), la brutalité du